

AUXENSE ACTIONS ALPHA

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Auxense Gestion SAS

26, rue Marbeuf
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

AUXENSE ACTIONS ALPHA

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Auxense Gestion SAS

26, rue Marbeuf
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts du FCP AUXENSE ACTIONS ALPHA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AUXENSE ACTIONS ALPHA constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

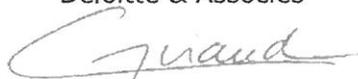
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

AUXENSE ACTIONS ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

ACTIONS INTERNATIONALES

RAPPORT ANNUEL
31/12/2019

ACTEURS

- **Société de Gestion :**

AUXENSE GESTION – 26 rue Marbeuf - 75008 PARIS

La société de gestion a été agréée par l'Autorité des marchés financiers, ci-après « l'AMF » le 23 avril 2007 sous le numéro GP-07000010.

- **Dépositaire et Conservateur :**

Crédit Industriel et Commercial (CIC) - Siège Social : 75008 PARIS 6, Avenue de Provence – 75452 PARIS Cedex

- **Commissaire aux comptes :**

Deloitte, 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense cedex,, représenté par Monsieur Sylvain Giraud

- **Commercialisateurs :**

AUXENSE GESTION SAS
26 rue Marbeuf, 75008 PARIS

- **Déléataire de la gestion administrative et comptable :**

Gestionnaire Administratif et Comptable
European Fund Administration S.A. – France - 17, rue de la banque, 75002 Paris

CLASSIFICATION DU FONDS

Actions Internationales

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir sur la durée minimum de placement recommandée (cinq ans)

une performance supérieure à l'indice de référence :

70% EMIX Europe + 20% EMIX World USA + 5% EMIX World Japon + 5% EONIA en EUROS. Les indices

EMIX sont pris dividendes nets réinvestis.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP a comme indicateur de référence un composite :

70% EMIX Europe + 20% EMIX World USA + 5% EMIX World Japon + 5% EONIA en EUROS.

Les indices EMIX utilisés ici sont des indices représentatifs des principaux marchés « actions » (NB : « USA » = Etats Unis d'Amérique). L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro.

La performance des indices EMIX inclut les dividendes nets détachés par les actions qui composent les

indices. Ces indices sont publiés par IHS Markit, entité inscrite au registre des administrateurs et des indices de référence tenu par l'ESMA. Ils sont consultables sur le site Internet

<https://indices.ihsmarkit.com/EMIX/Home/>.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

A) Stratégie utilisée

Le FCP sera principalement investi dans des fonds actions exposés aux marchés boursiers internationaux.

Il n'utilisera pas de produits dérivés.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif, la gestion du FCP repose sur deux axes principaux de création de valeur : la répartition des actifs (1) et la sélection de fonds (2).

(1). La répartition des actifs

La répartition des actifs du FCP est avant tout géographique. Cette répartition entre les marchés américains, européens, japonais et dans une moindre mesure les marchés asiatiques et émergents, est

revue formellement au minimum une fois par mois.

Toutes les zones géographiques (Euroland, Europe hors Euroland, USA, Japon, Asie, Pays émergents)

peuvent être représentées de même que certains choix sectoriels ou de style (valeurs de croissance, valeurs de rendement, petites et moyennes capitalisations).

Le gérant combine ces deux approches pour déterminer les fonds dans lesquels il va investir.

(2). La sélection de fonds

La sélection des fonds du portefeuille du FCP répond à un processus d'analyse spécifique mis en place par AUXENSE GESTION et qui permet au gérant de sélectionner les fonds sous-jacents uniquement contenus dans une liste de référence. Un référentiel de fonds validé par le comité de gestion d'AUXENSE GESTION est ainsi établi (« Buying List »), qui guide les choix d'investissement des gérants.

La « Buying List » est établie par le Comité de gestion sur proposition des gérants et analystes d'Auxense Gestion, et de la liste des sociétés de gestion avec lesquelles Auxense Gestion souhaite travailler. Elle évolue en permanence à partir d'un modèle multi-critères basé à la fois sur les caractéristiques de sociétés de gestion, des gérants identifiés des fonds analysés, et de l'univers d'investissement des titres composant réellement les fonds.

Pour chaque fonds sélectionnable, les gérants et analystes réalisent une fiche reprenant des informations standardisées à la fois quantitatives et qualitatives. L'objectif de l'analyse est d'investir dans des fonds pour lesquels il est possible d'estimer des probabilités de surperformance par rapport aux indices de référence.

Préalablement à l'intégration de ses fonds, chaque société de gestion sélectionnable fait l'objet d'une analyse détaillée sur les éléments permettant de la caractériser. En particulier, le gérant ou analyste en charge du suivi de la société de gestion vérifie qu'elle a la volonté et la capacité de fournir durablement l'information qui permettra d'analyser ses fonds dans le respect de notre procédure. Par ailleurs, le contrôle interne vérifie que la société de gestion sélectionnable respecte les contraintes en établissant une convention avec Auxense Gestion.

La recherche de nouvelles sociétés et de nouveaux fonds, en particulier vers de nouvelles zones géographiques, s'organise à l'aide de bases de données des marchés financiers.

A tout moment le fonds devra respecter plusieurs contraintes :

- le FCP sera exposé au minimum à 60% de son actif en fonds actions,
- les investissements en actions des marchés émergents ne représenteront pas plus de 10% de l'actif.

PROFIL DE RISQUE

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions internationaux. Cela signifie qu'il présente une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 10% à 15%.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion dont l'évolution est liée à l'évolution de plusieurs marchés actions. Ces instruments peuvent connaître des fortes évolutions liées aux aléas de ces marchés.

Au travers des investissements du FCP, l'investisseur peut-être exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital: L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPCVM repose sur la sélection de fonds. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les fonds les plus performants.

La performance de l'OPCVM peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque de marché actions : Il s'agit du risque de baisse du cours des actions, lié à l'investissement dans des fonds actions ou des trackers, entraînant une baisse de la valeur liquidative. Le FCP est soumis à un risque actions très important du fait que celui-ci peut être investi à hauteur de 110% en fonds eux-mêmes investis en actions, comme évoqué précédemment. Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

L'évolution de ces titres peut en conséquence être plus volatile. Toutefois, le FCP AUXENSE Actions Alpha n'investira pas plus de 10% de son actif dans des fonds investissant dans des titres de pays émergents.

Du fait de son orientation de gestion, le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée, aussi bien à la hausse qu'à la baisse.

Risque de change : Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM, par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. La baisse d'une devise par rapport à l'euro pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux d'intérêt : Il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux, découlant des variations des taux d'intérêt.

En raison de sa stratégie d'investissement dans des OPCVM, le FCP pourra être soumis de manière marginale à un risque de taux, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative. En effet, le FCP peut être investi dans des fonds qui détiennent, à titre accessoire, des titres de créance.

MODALITES DE DETERMINATION ET D'AFFECTATION DES REVENUS – FREQUENCE DE DISTRIBUTION :

Capitalisation : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année, à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution en vertu de la loi.

MODIFICATIONS

Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant

Changements à intervenir

Néant

RAPPORT DE GESTION

Environnement macro-économique

Finalement, 2019 n'aura pas été l'année de la récession aux Etats-Unis. Le cycle économique américain brille ainsi par sa longévité. La phase de croissance a débuté en juillet 2009. C'est désormais le cycle le plus long depuis 1854. C'est aussi le moins dynamique.

Le rythme de croissance a encore été ralenti par les guerres commerciales initiées par Donald Trump. Devant l'incertitude, les entreprises se sont montrées prudentes sur leurs investissements. On retiendra de 2019 la poursuite de la décélération en Chine qui termine « officiellement » l'année à +6% de croissance mais le taux réel est probablement nettement plus faible. De même, l'Allemagne a frôlé la récession (deux trimestres consécutifs de contraction du PIB) pour finalement afficher un bilan annuel inférieur à 1%.

Ces deux pays ont été particulièrement impactés par le protectionnisme américain. L'Allemagne a en outre souffert du ralentissement de son industrie automobile qui cumule les vents contraires (Dieselgate, nouvelles normes anti-pollution et baisse du marché chinois).

Marchés de taux d'intérêt

La hausse des rendements de 2018 aura été éphémère. En 2019, la banque centrale américaine (FED) a rapidement décidé d'inverser sa politique monétaire et a procédé à trois baisses de taux d'intérêt afin de soutenir l'activité dans un contexte rendu incertain par les guerres commerciales. La Banque centrale européenne (BCE) a également décidé d'assouplir sa politique compte tenu de la faiblesse de la dynamique économique et de l'inflation.

Cela a entraîné une baisse des rendements. Le rendement de l'obligation d'Etat américain à 10 ans est ainsi passé de 2,85% fin 2018 à 1,45% fin 2019. Plus spectaculaire, celui de l'Etat français a basculé en territoire négatif de +0,68% fin 2018 à -0,48% à la fin du mois d'août de 2019. Il termine l'année proche de 0%.

Cela défie la théorie économique puisque désormais les investisseurs payent pour prêter de l'argent aux Etats alors même que ces derniers sont de plus en plus endettés.

Marchés boursiers

Au niveau des marchés boursiers, le changement de ton des banques centrales a eu un effet très bénéfique. Après un 4^{ème} trimestre 2018 très négatif, le rebond a été tout aussi violent. Les risques géopolitiques ont ponctuellement produit des stress de marché mais la perspective d'une sortie de crise sur le Brexit et de la signature d'un accord de phase 1 entre les Etats-Unis et la Chine a soutenu les actions au dernier trimestre.

La hausse s'est portée essentiellement sur les grandes valeurs de croissance. Les valeurs décotées (cycliques, bancaires...) ont connu une progression moins dynamique. De même, les petites capitalisations (françaises), en dépit d'un rebond au quatrième trimestre, ont nettement sous-performé, victimes de flux négatifs.

Les actions américaines déjà chères ont encore fait mieux que les actions européennes grâce à une économie plus dynamique et aux rachats d'actions par les entreprises alors que les profits ont été stables. Cette surperformance s'explique aussi par la hausse de quelques mastodontes de la cote. Ainsi Apple et Microsoft expliquent 40% de la progression du secteur technologique.

Baromètre des marchés

	31/12/2019	31/12/18	31/12/17	31/12/16	31/12/15	31/12/14	31/12/13	31/12/12	31/12/11	31/12/10
Marché monétaire Zone Euro	-0,446%	-0,356%	-0,346%	-0,329%	-0,127%	0,144%	0,446%	0,131%	0,629%	0,82%
OAT 10 ans	0,12%	0,71%	0,785%	0,682%	0,995%	0,837%	2,432%	2,247%	3,15%	3,37%
CAC 40	5.978,06	4.730,69	5312,56	4.862,31	4.637,06	4.272,75	4.295,95	3.641,07	3.159,81	3.804,78

Voilà cinq ans que les taux à court terme sont en territoire négatif en zone Euro et la banque centrale européenne prévoit désormais de ne pas remonter ces taux avant la fin 2020. Dans ce contexte, il est très compliqué de trouver des solutions pour rémunérer la trésorerie.

Les taux à long terme ont repris le chemin de la baisse. En zone euro, seuls la Grèce et l'Italie présentent un rendement supérieur à 1% pour une obligation à 10 ans mais à quel prix en termes de risques ?

Performances des actions (indices MSCI en Euro, calculés dividendes réinvestis)

	France	EMU	Europe	USA	Japon	Monde	Pays émergents	Petites valeurs EMU
31/12/18 - 31/12/19	+28,03%	+25,47%	+26,05%	+33,28%	+21,81%	+30,02%	+20,60%	+21,27%

Des performances extraordinaires qui s'expliquent en partie par un effet rattrapage de 2018.

Les faits marquants de la période :

- Revirement des banques centrales et passage en territoire négatif de la plupart des emprunts d'Etats à 10 ans de la zone Euro
- Contexte géopolitique toujours tendu (protectionnisme américain, tensions avec la Corée du Nord, l'Iran...) et craintes d'un éclatement de la zone Euro (négociations autour du Brexit, montée des partis anti-européens)
- Activité économique : prolongation du cycle de croissance
- Rapide montée en puissance de la sensibilité ESG/ISR/Transition énergétiques

Politique de gestion :

Le FCP Auxense Actions Alpha est un Fonds d'actions internationales ayant vocation à être pleinement investi. Sa performance peut être comparée à l'indice synthétique suivant : 70% EMIX Europe, 20% EMIX USA, 5% EMIX Japon (indices en €, dividendes réinvestis) et 5 % Eonia depuis le 01/01/2019. Auparavant, les indices MSCI étaient utilisés : 50% MSCI EMU, 20% MSCI Europe hors EMU, 20%, MSCI USA, 5% MSCI Japon (indices en €) et 5% Eonia.

L'indice composite correspond donc à un cœur de portefeuille en Europe avec une diversification sur le reste du monde.

L'investissement sur les pays émergents est possible dans la limite de 10 % mais ne fait pas partie de l'indice pour que cette zone demeure un investissement opportuniste.

Au cours de l'exercice, nous avons maintenu un haut degré d'exposition tout au long de l'année (en permanence supérieur à 95%). En avril, l'exposition a été renforcée au travers de l'achat d'un fonds de petites capitalisations françaises. En fin d'année, la sous-pondération des Etats-Unis a été accrue en vendant la moitié de la position existante et le produit de la cession a été réinvesti sur un nouveau fonds d'actions européennes et sur le fonds sélectionné en avril.

En termes de sélection de fonds, deux nouveaux fonds ont donc fait leur apparition au sein du portefeuille pour une sortie. Auxense Actions Alpha compte 10 OPC (organismes de placement) au 31/12/2019 (en dehors des fonds utilisés pour la gestion de la trésorerie).

En termes géographiques, le fonds est toujours absent du Japon (5% de son indice). C'est le cas depuis le mois de mai 2011. Le fonds est sous-pondéré sur les Etats-Unis (10% versus 20%) pour une question de valorisation absolue et relative. Le fonds demeure, à ce stade, absent des pays émergents (hors investissements indirects via les OPCVM sélectionnés) et surexposé à la Zone Euro (71% du portefeuille).

Le choix porte toujours sur des gestions fondamentales, des gérants réalisant une analyse financière et stratégique en profondeur. A notre avis, leur capacité à s'abstraire des tendances de court terme et à opérer un tri hautement qualitatif constitue notre meilleure garantie de performance à moyen/long terme. Dans un contexte politique et économique plus délicat, une sélection fine des valeurs constitue à nos yeux un passage obligé pour identifier les gagnants et éviter les déconvenues.

Liste des principaux mouvements intervenus au cours de l'exercice :

Sens	Titre	Quantité	Montant
Achat	HMG DÉCOUVERTES C	2300	-452 977,00
Vente	Lazard Recovery Eurozone R	5635	749 214,60
Achat	HMG DÉCOUVERTES C	950	-196 950,00
Vente	Essor USA Opportunités	280	654 140,60
Achat	Pictet European Equity Selection I EUR	1275	-1 029 768,75

Evolution du Fonds et performance :

Au cours de la période, le nombre de parts a poursuivi sa progression, passant de 614 à 647. L'encours s'inscrit également en ajoutant l'effet marché. Ainsi, il progresse de 28,5% à 9,8M€.

La performance sur l'ensemble de l'exercice s'établit à +21,93% contre +27,58% pour l'indice. La sous-pondération des Etats-Unis a une nouvelle fois pesé sur la performance relative. Les investissements en petites capitalisations ont également eu un impact défavorable. En termes de sélection, les fonds dits de « stock-picking », c'est-à-dire mettant en œuvre une gestion sans référence à l'indice et privilégiant une analyse financière approfondie ont une nouvelle fois peiné à faire mieux que l'indice. Les fonds qui ciblent les valeurs décotées ont été particulièrement concernés par la sous-performance.

UTILISATION DES DROITS DE VOTE

Le Fonds n'a pas été informé au cours de l'exercice de la tenue d'éventuelle assemblée relative à l'un des OPCVM sélectionnés. En pratique, seules les SICAV sont susceptibles d'être concernées par de telles dispositions et elles sont présentes en nombre limité au sein du portefeuille. En conséquence, le Fonds Auxense Actions Alpha n'a pas exercé de droits de vote au cours de l'exercice.

PROCÉDURE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Dans le cadre de l'achat de trackers cotés (ETF), les intermédiaires pour les opérations éventuelles sur les trackers sont sélectionnés selon des critères qualitatifs et notamment la qualité de l'exécution et la qualité de la recherche. Aucune rétrocession n'est perçue sur ces opérations. Au cours de l'exercice sous revue, aucune transaction n'a porté sur des trackers. En règle générale, le Contrôle des Risques de la Société de Gestion se prononce sur la désignation de nouvelles contreparties ou sur l'exclusion de certaines autres, toute décision devant être motivée.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Auxense Gestion n'a pas eu recours à des brokers pour le passage de ces ordres. Les seuls frais prélevés sur un ordre sont ceux facturés par le dépositaire de l'OPC selon les modalités mentionnées dans le prospectus.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX, ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

En application du Décret n°2012-132 du 30 janvier 2012 relatif à l'information par les sociétés de gestion de portefeuille des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) pris en compte dans leur politique d'investissement (Journal Officiel du 31 janvier 2012), nous vous informons qu'Auxense Gestion n'a pas recours à des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance pour mener à bien sa politique d'investissement.

Ces critères peuvent être mis en œuvre dans une gestion de titres vifs mais sont, à ce stade, difficilement compatibles avec la multigestion. En effet, ils conduiraient à réduire drastiquement l'univers des fonds sélectionnables.

A ce jour, nous ne sélectionnons pas de fonds ayant fait le choix de critères stricts de type ISR (Investissement Socialement Responsable) pour sélectionner les titres constitutifs de leur portefeuille. Les règles de définition de ces critères ne sont pas standardisées et conduisent souvent à des biais sectoriels forts.

En revanche, dans notre démarche de sélection, nous sommes vigilants quant au traitement social du personnel des sociétés de gestion sélectionnées.

En fonction de l'évolution future des pratiques des sociétés de gestion en matière d'application de critères ESG dans leur politique d'investissement, nous pourrions être amenés à revoir notre position. A ce sujet, on note une vive inflexion de tendance sur le sujet motivée à la fois par les évolutions réglementaires, la demande des clients finaux et la prise de conscience collective. Ainsi, en fin d'année, de nombreux OPC ont été labellisés et de nombreux cas, les critères extra-financiers ont fait leur apparition dans les rapports de gestion. Il reste encore à homogénéiser les démarches et à éviter les étiquettes purement marketing. En 2020, nous travaillerons à mettre en place une évaluation du positionnement de notre fonds sur ces critères.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

En application de l'article 411-121 du Règlement Général de l'AMF, nous vous informons que la politique de rémunération d'Auxense Gestion est mise à la disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : <http://www.auxense.com/informations-reglementaires/>.

Ce document précise **les principes de la politique de rémunération** dont les points clés sont les suivants :

- la politique de rémunération repose sur l'évaluation des **compétences et des critères de performance** annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs
- la politique de rémunération intègre dans ses principes fondamentaux **l'alignement des intérêts** des investisseurs, des collaborateurs et d'Auxense Gestion
- la politique de rémunération **s'applique à l'ensemble du personnel identifié**.
- la politique de rémunération **englobe l'ensemble des composantes de la rémunération**. Elle distingue la rémunération fixe - déterminée à partir de normes de marché, du contenu du poste et de l'expérience - de la rémunération variable liée à l'évaluation de critères définis de performance individuelle et/ou collective
- la politique de rémunération vise à promouvoir une gestion qui n'encourage pas une prise de risque incompatible avec l'intérêt des clients de la société de gestion

Données chiffrées de la politique de rémunération de l'exercice sous revue :

- l'effectif total de la société de gestion : 3
- leur rémunération totale : 67K€
- la ventilation entre part fixe et part variable et entre chaque catégorie du personnel identifié : 100% rémunération fixe

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (règlement UE 2015/2365, ci-après « SFTR »)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas effectué d'opération de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR (opération de pension, prêt/emprunt de titres, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

L'OPC n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

BILAN ACTIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	9 592 044,07	7 348 109,66
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 592 044,07	7 348 109,66
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 592 044,07	7 348 109,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	7 792,66	6 483,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 792,66	6 483,00
Comptes financiers	271 029,87	330 869,41
Liquidités	271 029,87	330 869,41
Total de l'actif	9 870 866,60	7 685 462,07

BILAN PASSIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	9 378 279,18	7 573 459,58
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	527 481,06	156 141,32
Résultat de l'exercice (a, b)	-65 077,56	-70 519,85
Total des capitaux propres	9 840 682,68	7 659 081,05
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	30 183,92	26 381,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	30 183,92	26 381,02
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	9 870 866,60	7 685 462,07

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	19 301,29	10 140,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	19 301,29	10 140,40
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	713,25	170,11
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	713,25	170,11
Résultat sur opérations financières (I - II)	18 588,04	9 970,29
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	83 478,62	79 700,25
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-64 890,58	-69 729,96
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-186,98	-789,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-65 077,56	-70 519,85

ANNEXE

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-05 modifié

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MODALITE SUR LA METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le Fonds a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

REGLES D'EVALUATION DES ACTIFS

Les Comptes relatifs aux portefeuilles-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession.

L'OPCVM valorise son portefeuille à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché.

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan

Trackers Cotés : Les Trackers Cotés sont évalués à la dernière clôture connue du jour de valorisation.

OPCVM : Les parts ou actions d'OPCVM sont évalués à la valeur liquidative du jour de valorisation d'AUXENSE Actions Alpha et à défaut d'information de la dernière valeur liquidative connue.

Ces Valeurs liquidatives doivent être disponibles au plus tard à J+2 à 11h.

Méthodes de Comptabilisation

- Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,25% ;

- Description de la méthode de calcul des frais variables

Les frais de gestion variables correspondent à 15% TTC de la surperformance au-delà de l'indice composite calculé dividendes réinvestis :

70% EMIX Europe + 20% EMIX World USA + 5% EMIX World Japon + 5% EONIA en EUROS.

Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative.

Affectation des résultats : Les résultats sont capitalisés dans l'OPCVM

La devise de comptabilité est l'euro.

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux/Barème
Frais de gestion financière (1)	Actif Net	1,25% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	Pris en charge par la société de gestion
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion nets de rétrocessions)	Actif Net	1,75% TTC
Commissions de mouvement - dépositaire (100%) - société de gestion (0%)	Prélèvement sur chaque transaction	Opérations sur OPC: - de 0 à 150€ TTC Opérations sur Tracker : - France, Belgique, Pays-Bas : 0,05% TTC (mini 10€ TTC) - Autres pays : 0,05% TTC (30€ TTC)
Commission de surperformance	Actif Net	15% TTC de la surperformance au-delà de l'indice de référence

(1) Les frais de gestion financière incluent tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans les OPCVM ou fonds d'investissement.

(2) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités

Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

Les frais ci-dessus sont indiqués sur la base d'une TVA à 20%.

Commission de surperformance

Les Frais variables correspondent à une commission de surperformance.

Si à la clôture de l'exercice précédent, la société de gestion a perçu une commission de surperformance, la période de calcul est l'exercice de l'OPCVM.

Sinon, la période de calcul démarre au dernier exercice ayant fait l'objet du versement d'une commission de surperformance ou à défaut à l'origine du fonds.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'Actif Net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'indice synthétique de référence.

Dans l'hypothèse d'un rachat, la quote-part correspondante de la commission de surperformance est acquise à la société de gestion. A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie à 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, fait l'objet d'une provision ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

La commission de surperformance éventuelle est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque exercice.

Cependant, il n'y aura prélèvement effectif de frais de gestion variables qu'à condition que la valeur liquidative de fin d'exercice soit supérieure à celle du dernier exercice ayant fait l'objet d'un prélèvement de frais de gestion variable.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la

disposition des souscripteurs par la société de gestion.

AFFECTATION DES REVENUS ET PLUS VALUES NETTES

Affectation des résultats : Les résultats sont capitalisés dans l'OPCVM

Capitalisation : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année, à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution en vertu de la loi.

1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	7 659 081,05	8 380 907,85
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	491 731,73	686 245,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-28 616,02	-119 411,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	526 756,55	155 862,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-90,00	-75,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 256 709,95	-1 374 718,01
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	2 188 591,87	931 881,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	931 881,92	2 306 599,93
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-64 890,58	-69 729,96
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	9 840 682,68	7 659 081,05

(*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Désignation des valeurs	Montant	%
Actif			
	Obligations et valeurs assimilées		
	Total Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
	Titres de créances		
	Total Titres de créances	0,00	0,00
Total Actif		0,00	0,00
Passif			
	Opérations de cession sur instruments financiers		
	Total Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Total Passif		0,00	0,00
Hors-bilan			
	Opérations de couverture		
	Total Opérations de couverture	0,00	0,00
	Autres opérations		
	Total Autres opérations	0,00	0,00
Total Hors-bilan		0,00	0,00

2.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							271 029,87	2,75
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	271 029,87	2,75								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

2.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devises Autres	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Total des créances	Retro cion gestion	7 792,66
		7 792,66
Total des dettes	Charges externes prov	30 183,92
		30 183,92
Total dettes et créances		-22 391,26

2.6. CAPITAUX PROPRES

2.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Titres souscrits durant l'exercice	35	491 731,73
Titres rachetés durant l'exercice	-2	-28 616,02
Solde net des Souscriptions / Rachats	33	463 115,71

2.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

2.6.3. Frais de gestion

	31/12/2019
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	114 137,41
Commission de surperformance (frais variables)	
Rétrocessions de frais de gestion	30 658,79

2.7. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

2.7.1. GARANTIES RECUES PAR L'OPCVM :

Néant

2.7.2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET/OU DONNES :

Néant

2.8. AUTRES INFORMATIONS

2.8.1. Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

2.8.2. Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

2.8.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	31/12/2019
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

2.9. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes		0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-65 077,56	-70 519,85
Total	-65 077,56	-70 519,85
Affectation		
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-65 077,56	-70 519,85
Total	-65 077,56	-70 519,85
Nombre d'actions ou parts		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	527 481,06	156 141,32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	527 481,06	156 141,32
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	527 481,06	156 141,32
Total	527 481,06	156 141,32

**2.10. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS
CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

Part I	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015
Actif net	9 840 682.68	7 659 081.05	8 380 907.85	7258032.32	6700739.57
Nombre de titres	647	614	576	557	547
Valeur liquidative unitaire	15 209.71	12 474.07	14 550.18	13030.57	12249.98
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-100.58	-114.85	-100.10	-82.68	-80.32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	815.27	254.3	1313.44	6.97	-31.91
Distribution unitaire sur résultat					
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0	0	0	0	0
Crédit d'impôt (*)	0	0	0	0	0

2.11. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Metropole Fds SICAV Selection A Cap	EUR	1 450	868 042,50	8,82
J O Hambro Cap Mgt Umbr Fd Plc Eur Select Val A EUR Dist	EUR	325 576,681	1 111 193,21	11,29
Pluvalca France Sm Caps A Cap	EUR	1 040	703 591,20	7,15
Essor Europe A Cap	EUR	365,435	1 074 846,66	10,92
Essor USA Opportunites A Cap	EUR	410	971 544,20	9,87
Pictet Eur Equity Selection I EUR Cap	EUR	1 275	1 028 249,25	10,45
HMG Decouvertes C Cap	EUR	3 250	683 475,00	6,95
Kirao Multicaps IC Cap	EUR	5 775	1 133 863,50	11,60
Eleva Ucits Fd Euroland Selection I (EUR) Cap	EUR	905	1 081 393,55	10,99
Alken Fd Continental Europe SEU1 Cap	EUR	9 500	935 845,00	9,51
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale			9 592 044,07	97,55
TOTAL Titres d OPC			9 592 044,07	97,55
Banque CM-CIC Bq EUR	EUR	271 029,87	271 029,87	2,76
TOTAL Avoirs			271 029,87	2,76
TOTAL Disponibilités			271 029,87	2,76
Retrocession Cion de gestion	EUR	7 792,66	7 792,66	-0,07
Cion de gestion	EUR	-30 166,64	-30 166,64	-0,31
Cion de gest var acq	EUR	-17,28	-17,28	0,00
TOTAL Frais			-30 183,92	-0,31
TOTAL Frais			-30 183,92	-0,31
TOTAL Frais			-30 183,92	-0,31
TOTAL TRESORERIE			240 845,95	2,45
TOTAL ACTIF NET			9 840 682,68	100,00